

## SOMMAIRE

12 - PLATRERIE PEINTURE.....	5
12.1 – GENERALITES.....	5
12.1.1 - OBJET DES TRAVAUX.....	5
12.1.2 - REGLEMENTATION.....	5
12.1.3 - FOURNITURE DE DOCUMENTS.....	5
12.1.4 - PLANS D'EXECUTION, D'ATELIER ET DE CHANTIER.....	5
12.1.5 - ECHAFAUDAGES ET PROTECTIONS.....	5
12.1.6 - NETTOYAGE.....	5
12.1.7 - RECEPTION DES SUPPORTS.....	6
12.1.8 - ECHANTILLONS ET PROTOTYPES.....	6
12.1.9 - PROTECTION DES OUVRAGES.....	6
12.1.10 - ESSAIS.....	6
12.1.11 - INSTALLATION DE CHANTIER.....	6
12.1.12 - MARQUES ET PRODUITS.....	6
12.1.13 - ACOUSTIQUE.....	6
12.2 - PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DU LOT 12 PLATRERIE PEINTURE.....	8
12.2.1 - CLOISONS.....	8
12.2.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	8
12.2.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E.....	8
12.2.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D.....	9
12.2.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 AVEC LAINE MINERALE – TYPE C.....	9
12.2.1.5 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB + LAINE MINERALE – TYPE B.....	10
12.2.1.6 – CLOISONS PLACOSTIL SAA 140 – TYPE A.....	11
12.2.1.7 – CLOISONS PLACOSTIL 98/48 S.....	11
12.2.1.8 – CLOISONS PLACOSTIL 72/36.....	12
12.2.1.9 – CLOISONS PLACOSTIL 140/90.....	12
12.2.1.10 - CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE.....	13
12.2.1.11 - PLUS VALUE POUR PAREMENT HYDROFUGE.....	14
12.2.1.12 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES.....	14
12.2.1.13 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES.....	14
12.2.1.14 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE.....	15
12.2.2 - DOUBLAGE.....	15
12.2.2.1 - DOUBLAGE PLACO DOUBLISSIMO.....	15
12.2.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 SANS ISOLANT.....	15
12.2.2.3 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 18 AVEC ISOLANT.....	16
12.2.2.4 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT.....	17
12.2.2.5 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE.....	18
12.2.2.6 – ENCOFFREMENT HORIZONTAL POUR EU, EP, EV.....	18
12.2.2.7 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE.....	19
12.2.2.8 – HABILLAGE DES SHEDS DANS BATIMENT X.....	19
12.2.2.9 - PLUS VALUE POUR PAREMENT HYDROFUGE.....	20
12.2.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE.....	20
12.2.3.1 - PLAFONDS PLAQUES DE PLATRE 13 MM.....	20
12.2.3.2 – PLAFONDS PLAQUES DE PLATRE PERFOREES.....	20
12.2.3.2 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE.....	21
12.2.3.3 – HABILLAGE DES PUIITS DE LUMIERE.....	21
12.2.4 – FLOCAGE ET ISOLATION THERMIQUE.....	22
12.2.4.1 – FLOCAGE SUR PLANCHER BETON.....	22
12.2.4.2 – TRAITEMENT THERMIQUE ET ACOUSTIQUE DES PLANCHERS.....	22
12.2.5 - PEINTURES.....	22
12.2.5.1 - ENDUITS GARNISSANTS.....	22
12.2.5.2 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES.....	23
12.2.5.3 - REVETEMENT PEINTURE HYGIENE SUR MUR.....	23
12.2.5.4 - PEINTURE DE PROPRETE (Préparation + couche de peinture à l'airless).....	23
12.2.5.5 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE.....	24
12.2.5.6 – ENDUIT BAGAR.....	24
12.2.5.7 – LASURE SUR BETON.....	24
12.2.5.8 - PEINTURE DE SOL.....	25
12.2.5.9 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES.....	25
12.2.5.10 - PEINTURE SUR CANALISATIONS.....	26
12.2.5.11 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE.....	26
12.2.5.12 – PEINTURE HYGIENE SUR PLAFOND.....	27
12.2.5.13 – VERNIS SUR OUVRAGES BOIS.....	27
12.2.6 - TENTURES.....	28
12.2.6.1 - REVETEMENT VINYLIQUE.....	28

12.2.6.2 – REVETEMENT VINYLIQUE HYGIENE .....	28
12.2.7 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	29
12.2.7.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	29
12.2.7.2 - NETTOYAGE DES SALLES PROPRES .....	29
12.3 - OPTION n°1 – SERVICE DE SENOLOGIE AU RDC BATIMENT A.....	30
12.3.1 - CLOISONS .....	30
12.3.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	30
12.3.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E.....	30
12.3.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D .....	30
12.3.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 AVEC LAINE MINERALE – TYPE C .....	30
12.3.1.5 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB + LAINE MINERALE – TYPE B.....	31
12.3.1.6 – CLOISONS PLACOSTIL 98/48 S .....	31
12.3.1.7 - CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE.....	31
12.3.1.8 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES .....	31
12.3.1.9 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES .....	31
12.3.1.10 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE .....	31
12.3.2 - DOUBLAGE.....	31
12.3.2.1 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 18 AVEC ISOLANT .....	31
12.3.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT .....	31
12.3.2.3 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION ....	31
12.3.2.4 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE .....	32
12.3.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE.....	32
12.3.3.1 - PLAFOND PLAQUE DE PLATRE 13 MM.....	32
12.3.3.2 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE.....	32
12.3.4 - PEINTURES .....	32
12.3.4.1 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES .....	32
12.3.4.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE.....	32
12.3.4.3 - PEINTURE DE SOL .....	32
12.3.4.4 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	32
12.3.4.5 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	33
12.3.4.6 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	33
12.3.4.7 – VERNIS SUR OUVRAGES BOIS .....	33
12.3.5 - TENTURES .....	33
12.3.5.1 - REVETEMENT VINYLIQUE .....	33
12.3.5.2 – REVETEMENT VINYLIQUE HYGIENE .....	33
12.3.6 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	33
12.3.6.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	33
12.4 - OPTION N°2 – SERVICE IMAGERIE AU RDC BATIMENT A.....	33
12.4.1 - CLOISONS .....	33
12.4.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	33
12.4.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E.....	34
12.4.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D .....	34
12.4.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 AVEC LAINE MINERALE – TYPE C .....	34
12.4.1.5 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB + LAINE MINERALE – TYPE B.....	34
12.4.1.6 - CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE.....	34
12.4.1.7 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES .....	34
12.4.1.8 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES .....	34
12.4.1.9 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE .....	34
12.4.2 - DOUBLAGE.....	34
12.4.2.1 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 18 AVEC ISOLANT .....	34
12.4.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT .....	35
12.4.2.4 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION ....	35
12.4.2.5 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE .....	35
12.4.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE .....	35
12.4.3.1 - PLAFOND PLAQUE DE PLATRE 13 MM.....	35
12.4.3.2 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE.....	35
12.4.4 - PEINTURES .....	35
12.4.4.1 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES .....	35
12.4.4.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE HYGIENE.....	35
12.4.4.3 - PEINTURE DE PROPLETE (Préparation + couche de peinture à l'airless).....	35
12.4.4.4 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE.....	36
12.4.4.5 - PEINTURE DE SOL .....	36
12.4.4.6 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	36
12.4.4.7 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	36
12.4.4.8 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	36
12.4.5 - TENTURES .....	36
12.4.5.1 - REVETEMENT VINYLIQUE .....	36

12.4.6 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	36
12.4.6.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	36
12.5 - OPTION N°3 – EXTENSION RDC bas BATIMENT A .....	37
12.5.1 - CLOISONS .....	37
12.5.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	37
12.5.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E.....	37
12.5.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D .....	37
12.5.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 S .....	37
12.5.1.5 – GAINES DE DESENFUMAGE ET VENTILATION VERTICALES.....	37
12.5.1.6 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE .....	37
12.5.2 - DOUBLAGE.....	37
12.5.2.1 - DOUBLAGE PLACO DOUBLISSIMO .....	37
12.5.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 SANS ISOLANT .....	37
12.5.2.3 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT .....	37
12.5.2.4 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION ....	38
12.5.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE.....	38
12.5.3.1 – HABILLAGE DE PUIITS DE LUMIERE.....	38
12.5.4 - PEINTURES.....	38
12.5.4.1 – ENDUIT GARNISSANT .....	38
12.5.4.2 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES.....	38
12.5.4.3 - PEINTURE DE PROPRETE (Préparation + couche de peinture à l'airless).....	38
12.5.4.4 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE.....	38
12.5.4.5 - PEINTURE DE SOL .....	38
12.5.4.6 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	38
12.5.4.7 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	39
12.5.4.8 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	39
12.5.5 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	39
12.5.5.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	39
12.6 - OPTION N°4 – BATIMENTS LAVAGE – DECHETS .....	39
12.6.1 - DOUBLAGE.....	39
12.6.1.1 - DOUBLAGE PLACOMUR.....	39
12.6.2 – PEINTURE.....	40
12.6.2.1 - PEINTURE DE PROPRETE (Préparation + couche de peinture à l'airless).....	40
12.6.2.2 - PEINTURE DE SOL .....	40
12.6.2.3 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	40
12.6.2.4 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	40
12.6.3 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	40
12.6.3.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	40
12.7 - OPTION n°5 – AMENAGEMENT ZONE MORTUAIRE .....	40
12.7.1 - CLOISONS .....	40
12.7.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	41
12.7.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E.....	41
12.7.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D .....	41
12.7.1.4 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE .....	41
12.7.2 – FAUX-PLAFOND PLATRE .....	41
12.7.2.1 – FAUX-PLAFONDS PLATRE PERFORES .....	41
12.7.3 - PEINTURES .....	42
12.7.3.1 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE.....	42
12.7.3.2 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	42
12.7.3.3 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	42
12.7.3.4 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	42
12.7.4 - TENTURES .....	42
12.7.4.1 - REVETEMENT VINYLIQUE .....	42
12.7.5 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	42
12.7.5.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	42
12.8 - OPTION N°6 – AMENAGEMENT DES BUREAUX AU R+1 BATIMENT B ...	42
12.8.1 - CLOISONS .....	43
12.8.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	43
12.8.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D .....	43
12.8.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB AVEC LAINE MINERALE – TYPE B .....	43
12.8.1.4 – CLOISONS EN CARREAUX PLATRE.....	43
12.8.1.5 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES .....	43
12.8.1.6 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES .....	43
12.8.1.7 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE .....	43
12.8.2 - DOUBLAGE.....	43
12.8.2.1 – DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 – SANS ISOLANT.....	43
12.8.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT .....	43

12.8.2.3 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION ....	44
12.8.2.4 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE .....	44
12.8.3 - PEINTURES .....	44
12.8.3.1 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES .....	44
12.8.3.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE .....	44
12.8.3.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	44
12.8.3.4 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	44
12.8.3.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	44
12.8.4 - TENTURES .....	45
12.8.4.1 - REVETEMENT VINYLIQUE .....	45
12.8.5 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	45
12.8.5.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	45
12.9 - OPTION N°8 – CORPS D'ETAT DE FINITION DES ARCHIVES.....	45
12.9.1 - PEINTURE.....	45
12.9.1.1 - PEINTURE DE PROPRETE (Préparation + couche de peinture à l'airless).....	45
12.9.1.2 - PEINTURE DE SOL .....	45
12.9.1.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	45
12.9.1.4 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	45
12.9.1.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	45
12.9.2 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	46
12.9.2.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	46
12.10 - OPTION N°12 – AMENAGEMENT DU BLOC 2 AU RDC BAS BATIMENT X.....	46
12.10.1 - CLOISONS .....	46
12.10.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	46
12.10.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D .....	46
12.10.2 - PEINTURES .....	46
12.10.2.1 – ENDUITS GARNISSANTS.....	46
12.10.2.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE.....	46
12.10.2.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	46
12.10.2.4 - PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	47
12.10.2.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	47
12.10.3 – TENTURE .....	47
12.10.3.1 - REVETEMENT VINYLIQUE .....	47
12.10.4 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	47
12.10.4.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	47
12.11 - OPTION N°15 – AMENAGEMENT DE L'AMPHITHEATRE .....	47
12.11.1 - CLOISONS .....	47
12.11.1.1 - POSE DES HUISSERIES.....	47
12.11.1.2 CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D.....	47
12.11.1.3 – CLOISONS PLACOSTIL 140/90.....	47
12.11.2 - FAUX-PLAFONDS PLATRE.....	48
12.11.2.1– PLAFOND PLAQUE DE PLATRE PLEIN .....	48
12.11.2.2 - PLAFOND PLAQUE DE PLATRE PERFOREE .....	48
12.11.2.3 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE.....	48
12.11.3 - PEINTURES .....	48
12.11.3.1 – ENDUITS GARNISSANTS.....	48
12.11.3.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE .....	48
12.11.3.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES .....	49
12.11.3.4- PEINTURE SUR CANALISATIONS .....	49
12.11.3.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE .....	49
12.11.4 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	49
12.11.4.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON.....	49
12.12 - OPTION N°19 – REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXISTANTES .....	49
12.12.1 - DOUBLAGE.....	49
12.12.1.1 – DOUBLAGE PLACOSTIL BA13 + ISOLANT .....	49
12.12.2 – PEINTURE .....	49
12.12.2.1 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE.....	49

## **12 - PLATRERIE PEINTURE**

### **12.1 – GENERALITES**

#### **12.1.1 - OBJET DES TRAVAUX**

Les travaux concernent

**La Réhabilitation et l'Extension du Centre Jean Perrin  
58 rue de Montalembert  
63000 Clermont-Ferrand**

Cette opération est à réaliser par phases successives, suivant un phasage conduisant à des livraisons par phases fonctionnelles, conformément au Cahier des Clauses Techniques Communes (CCTC), aux plans de phasage et au planning prévisionnel joints au dossier de consultation.

Les travaux du présent lot concernent les travaux de "PLATRERIE-PEINTURE"

#### **12.1.2 - REGLEMENTATION**

Les travaux du présent lot devront être conformes avec les normes en vigueur, à savoir, les D.T.U., les Normes NF, les avis techniques de mise en œuvre des différents matériaux employés.

#### **12.1.3 - FOURNITURE DE DOCUMENTS**

L'entrepreneur devra fournir tous les documents demandés pour approbation travaux, à savoir:

- Procès-verbaux de matériaux employés,
- Les certificats de qualités de matières employées,
- Le procès-verbal de réception des supports,
- Les plans d'atelier et de chantier, de détails et de réservations, suivant l'article ci-après.

#### **12.1.4 - PLANS D'EXECUTION, D'ATELIER ET DE CHANTIER**

L'Entrepreneur devra la fourniture des plans EXE.2, ainsi que des plans d'atelier et de chantier, la Maîtrise d'œuvre ayant une mission de base compris EXE.1 conformément à l'article 0.4.5. Etudes Techniques du C.C.T.C.

Ces plans seront établis en fonction des plans DCE et porteront sur les détails en surface courante et sur tous les types de points singuliers (plans de détails et plans de réservations).

Plans de calepinage suivant nécessité.

A partir de ces plans de détail d'atelier et de chantier, après approbation du Maître d'Oeuvre et du Bureau de Contrôle, l'entrepreneur devra la fourniture des plans de réservations pour approbation.

L'entrepreneur devra la fourniture des documents à la demande du maître d'ouvrage.

#### **12.1.5 - ECHAFAUDAGES ET PROTECTIONS**

L'entrepreneur du présent lot devra prévoir tous les échafaudages pour les travaux en hauteur avec les garde-corps, les filets pour les chutes d'objet et les ouvrages nécessaires à la protection des personnes travaillant sur le chantier et des personnes circulant sur les zones.

#### **12.1.6 - NETTOYAGE**

Pendant la durée des travaux, les parties publiques et le chantier seront maintenus en parfait état de propreté permanente.

Un nettoyage journalier du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail et la sécurité du personnel.

En cours de chantier, si le nettoyage n'est pas effectué, il sera fait appel à une entreprise extérieure de nettoyage dont les frais d'interventions seront supportés par l'entreprise, ou à défaut de responsable, par le compte prorata.

### **12.1.7 - RECEPTION DES SUPPORTS**

Une visite des lieux sera impérative pour la remise des prix afin d'apprécier précisément les prestations à fournir.

Avant toute exécution de travaux sur le chantier, l'entrepreneur devra réceptionner les supports sur lesquels il doit réaliser ces ouvrages, suffisamment tôt.

Toute anomalie ou défaut non constaté contractuellement fera l'objet de reprises à la charge et sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent lot.

### **12.1.8 - ECHANTILLONS ET PROTOTYPES**

L'entrepreneur devra à la demande du Maître d'Œuvre, la fourniture des échantillons de tous les matériaux employés.

Il devra la fourniture de prototypes des ouvrages à exécuter suivant les dimensions demandées.

Toute exécution de travaux sera conditionnée par l'approbation des échantillons et prototypes après modifications et mises au point éventuelles.

### **12.1.9 - PROTECTION DES OUVRAGES**

L'entrepreneur est responsable de la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

Il en devra la protection soignée et maintenue pendant toute la durée du chantier.

Toute détérioration due au manque de protection sera reprise par l'entrepreneur, sans supplément de prix, sous sa responsabilité.

De même, il devra la protection des ouvrages mitoyens. Toute dégradation de ces ouvrages, occasionnée par l'entreprise, fera l'objet des reprises nécessaires (totale ou partielle) à ses frais et sous sa responsabilité.

### **12.1.10 - ESSAIS**

L'entrepreneur aura à sa charge l'exécution d'essais suivant les termes des pièces générales.

### **12.1.11 - INSTALLATION DE CHANTIER**

Les installations de chantier sont à définir par les entreprises pour l'exécution de leurs travaux en se référant aux exigences du PGC et du Code du Travail. Les solutions proposées par la Maîtrise d'œuvre ne sont que des propositions. Il appartient à l'entreprise de proposer d'autres solutions sachant qu'elles devront respecter en tout point les documents que sont le PGC et le Code du Travail.

La localisation de la base vie, les accès de chantier pour les matériaux et personnels sont définis sur le plan d'installation de chantier joint au dossier d'appel d'offre.

Pendant toutes les phases les voies pompiers, logistiques, accès malades et personnel médical et les issues de secours seront maintenues.

Conformément au PGC, l'installation de chantier est à la charge du lot Gros-œuvre – Démolition pendant toute la durée du chantier TCE. Toutefois, l'entreprise du lot VRD devra sa propre installation de chantier pour la réalisation des travaux préparatoires.

La sécurité et l'hygiène des personnes travaillant sur le chantier devront être assurées en se référant aux exigences du PGC et du Code du Travail.

### **12.1.12 - MARQUES ET PRODUITS**

NOTA : Les marques de produits stipulés sont données à titre indicatif. Les entreprises établiront leur proposition sur ces produits ou sur des équivalents techniques.

### **12.1.13 - ACOUSTIQUE**

En matière d'acoustique les ouvrages devront répondre aux spécifications énumérées dans le rapport CCTP Acoustique du BET Acoustique ECHOLOGOS.

Les entreprises auront à leur charge la coordination, aussi bien au niveau des études d'exécution, que de la réalisation entre les différentes parties d'ouvrages pour atteindre les objectifs cités.

## 12.2 - PRESCRIPTIONS PARTICULIERES DU LOT 12 PLATERIE PEINTURE

### 12.2.1 - CLOISONS

#### 12.2.1.1 - POSE DES HUISSERIES

L'Entrepreneur du présent lot devra la pose des huisseries métalliques incorporées aux cloisons sèches, suivant localisation.

Ces huisseries seront posées suivant les indications du plan de repérage établi par le Menuisier et les notices de pose du Fabricant.

A la réception des huisseries sur le chantier, l'Entrepreneur du présent lot devra réceptionner la totalité des huisseries avec l'établissement d'un procès-verbal en commun avec le Menuisier.

A partir de cet instant, l'Entrepreneur du présent lot sera responsable des quantités d'huisseries suivant les types.

Leur stockage jusqu'à la pose sera sous la responsabilité de l'Entrepreneur du présent Lot.

L'Entrepreneur du présent lot sera responsable de la pose des huisseries et devra toutes les reprises en cas d'erreur de répartition ou de vice de pose.

L'Entrepreneur du présent lot devra l'impression toutes faces des huisseries avant leur pose.

**LOCALISATION :**

***Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).***

#### 12.2.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62, comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 62 mm.
- Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes.
- Constitution des montants (simple ou double) et entraxe en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé.
- 1 plaque type PLACODUR BA 18 par parement, soit 2 plaques au total pour la cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie.
- Sujétions de parement par plaque filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
- De même toutes les protections prescrites contre l'humidité, en pieds de cloisons, seront mises en œuvre par l'Entrepreneur.
- L'incorporation de renforts bois de 40 x180 mm ou métallique pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, mains courantes des circulations, bras multimédia dans les chambres
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de fluides,
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'Entreprise de Menuiseries Intérieures,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages, et toutes sujétions pour cloisons cintrées et mise en œuvre.
- Affaiblissement acoustique de 37dB(A) avec PV.

**Sujétions particulières :**

Cloisons Ht 4.00 m au R+1

Traitement du joint de dilatation dans cloison

**LOCALISATION :**

***Pour cloisonnement type E dans légende des plans architecte***

**12.2.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62, comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 62 mm.
- Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes.
- Constitution des montants (simple ou double) et entraxe en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé.
- Incorporation d'une laine minérale dans l'encombrement de l'ossature.
- 1 plaque type PLACODUR BA 18 par parement, soit 2 plaques au total pour la cloison, pose vissée suivant prescriptions du Fabricant, ajustage parfait en périphérie.
- Sujétions de parement par plaque filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
- De même toutes les protections prescrites contre l'humidité, en pieds de cloisons, seront mises en œuvre par l'Entrepreneur.
- L'incorporation de renforts bois de 40 x180 mm ou métallique pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, mains courantes des circulations, bras multimédia dans les chambres
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de fluides,
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'Entreprise de Menuiseries Intérieures,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages, et toutes sujétions pour cloisons cintrées et mise en œuvre.
- Affaiblissement acoustique de 44 dB(A) minimum avec PV.

**Sujétions particulières :**

Cloisons Ht 4.00 m au R+1

Traitement du joint de dilatation dans cloison

**LOCALISATION :**

***Pour cloisonnement type D selon légende plans architecte***

***Pour habillage des descentes EU, EV, EP dans les locaux à l'exception des circulations selon plans architecte***

**12.2.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 AVEC LAINE MINERALE – TYPE C**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48 ou équivalent, comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm,
- Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes,
- Incorporation d'une laine minérale dans l'encombrement de l'ossature,
- Constitution des montants (simple ou double) et entraxe en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé.
- Entraxe maximum des rails de 90 cm pour l'ensemble des cloisons,
- 2 plaques type PLACO BA 13 par parement, soit un total de 4 plaques par cloisons, pose vissée suivant prescriptions du Fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les plaques formant le parement extérieur seront en finition HD type PLACODUR BA 13 ou équivalent

- Sujétions de parement par plaques filantes au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
- De même toutes les protections prescrites contre l'humidité, en pieds de cloisons, seront mises en œuvre par l'Entrepreneur.
- L'incorporation de renforts bois de 40 x180 mm ou métallique pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, mains courantes des circulations, bras multimédia dans les chambres
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de Fluides.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiseries Intérieures.
- Affaiblissement acoustique de 47dB(A) avec PV.

**Sujétions particulières :**

Cloisons Ht 4.00 m au R+1

**LOCALISATION :**

***Pour cloisonnement type C selon légende des plans architecte***

**12.2.1.5 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB + LAINE MINERALE – TYPE B**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48dB ou équivalent, comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm,
- Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes,
- Incorporation d'une laine minérale dans l'encombrement de l'ossature.
- Constitution des montants (simple ou double) et entraxe en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé.
- Entraxe maximum des rails de 90 cm pour l'ensemble des cloisons.
- 1 plaque type PLACO BA 25dB par parement, soit un total de 2 plaques par cloisons, pose vissée suivant prescriptions du Fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Contre collage d'un panneau isorel contre les plaques de plâtre pour amélioration acoustique.
- Sujétions de parement par plaque filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
- De même toutes les protections prescrites contre l'humidité, en pieds de cloisons, seront mises en œuvre par l'Entrepreneur.
- L'incorporation de renforts bois de 40 x180 mm ou métallique pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, mains courantes des circulations, bras multimédia dans les chambres
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de Fluides.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiseries Intérieures.
- Affaiblissement acoustique de 51dB(A) avec PV.

**Sujétions particulières :**

Cloisons Ht 4.00 m au R+1

**LOCALISATION :**

***Pour cloisonnement type B selon légende des plans architecte***

### 12.2.1.6 – CLOISONS PLACOSTIL SAA 140 – TYPE A

Mise en oeuvre de cloison de type Placostil SAA 140 comprenant :

- La réalisation d'une ossature périphérique simple et d'une ossature verticale simple par rails galvanisés de 70 mm alternés.
- L'incorporation d'une laine de verre semi rigide GR de 70 mm dans l'encombrement de l'ossature.

Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes.

- Constitution des montants (simple ou double) et entraxe en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé.
- 2 plaques PLACO BA 13 par parement, soit un total de quatre plaques par cloisons, pose vissée suivant prescriptions du Fabricant, ajustage parfait en périphérie.
- Les plaques formant le parement extérieur seront en finition HD type PLACODUR BA 13 ou équivalent
- Sujétions de parement par plaque BA filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.

De même toutes les protections prescrites contre l'humidité, en pieds de cloisons, seront mises en œuvre par l'Entrepreneur.

- L'incorporation de renforts bois de 40 x180 mm ou métallique pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, mains courantes des circulations, bras multimédia dans les chambres
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de Fluides,
- L'Entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des entreprises de Lots Fluides,
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'Entreprise de Menuiserie Intérieure,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages, et toutes sujétions de mise en œuvre.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.
- Affaiblissement acoustique de 59dB(A) avec PV.

**Sujétions particulières :**

Cloisons Ht 4.00 m au R+1

**LOCALISATION :**

***Concerne les Cloisons SAA 140 type A selon légende des plans architecte.***

### 12.2.1.7 – CLOISONS PLACOSTIL 98/48 S

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48 S ou équivalent, comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm,
- Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes,
- Incorporation d'une laine minérale dans l'encombrement de l'ossature.
- Entraxe des montants en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé,
- Entraxe maximum des rails de 90 cm pour l'ensemble des cloisons.
- 1 plaque type PLACO BA 25 par parement, soit un total de 2 plaques par cloisons, pose vissée suivant prescriptions du Fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Sujétions de parement par plaque filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.

- De même toutes les protections prescrites contre l'humidité, en pieds de cloisons, seront mises en œuvre par l'Entrepreneur.
- L'incorporation de renforts bois de 40 x180 mm ou métallique pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, mains courantes des circulations, bras multimédia dans les chambres
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de Fluides.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiseries Intérieures.
- Cloisons CF 2 hr, l'entreprise devra la PV

**Sujétions particulières :**

Traitement du joint de dilatation dans cloison entre salle de réveil et circulation bloc opératoire pour reconstitution du degré CF de la cloison.

Cloisons Ht 4.00 m au R+1

**LOCALISATION :**

***Pour cloisonnement CF 2 hr selon légende des plans architecte***

**12.2.1.8 – CLOISONS PLACOSTIL 72/36**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 72/36 ou équivalent, comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 36 mm,
- Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes,
- Entraxe des rails en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé,
- 1 plaque type PLACODUR BA 18 par parement, soit un total de deux plaques par cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Sujétions de parement par plaque BA filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité Placoplatre et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau PLACOTANCE. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- L'incorporation de renforts métalliques pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, étagères banc, patères et mains courantes des circulations.
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de Fluides.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.

**LOCALISATION :**

***Concerne l'ensemble des cloisons plâtre 72/36 suivant légende plans architecte pour cloisonnement entre :***

***- salle de bains et chambre au RdC haut et R+2 bâtiment H***

**12.2.1.9 – CLOISONS PLACOSTIL 140/90**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 140/90 ou équivalent, comprenant :

- La réalisation d'une ossature par double montants en acier galvanisé de 90 mm, entraxe de 0.60 m pour Hauteur de cloisons de 5.10 m.
- Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes,
- Entraxe des rails en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé,
- 2 plaques type PLACO BA 13 par parement, soit un total de quatre plaques par cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les plaques formant le parement extérieur seront en finition HD type PLACODUR BA 13 ou équivalent
- Sujétions de parement par plaque BA filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité Placoplatre et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau PLACOTANCE. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- L'incorporation de renforts métalliques pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires des chambres, corps de chauffe, potence de télévision, placards des chambres, étagères, étagères banc, patères et mains courantes des circulations.
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de Fluides.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.

**LOCALISATION :**

**Concerne les cloisons 140/90 pour hauteur de 5.10 m pour cloisonnement des locaux selon plans architecte :**

- **Sanitaires amphi Rh-H-SA-11 et 12 au RdC haut bât. H**
- **Exposition temporaire Rh-H-EC-01 au RdC haut bât. H**
- **LT ELEC Rh-H-LT-01 au RdC haut bât. H**

**12.2.1.10 - CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Fourniture et pose de cloisons en carreaux de plâtre hydrofugés THD CAROPLATRE 10 de PLACO, comprenant :

- Le montage à coupe de pierre à la colle spéciale,
- Sujétions de mise en oeuvre en petites surfaces et façons de gaines,
- Mise en oeuvre suivant le procès-verbal du Fabricant,
- Coupes, ajustages et blocages soignés,
- Mise en oeuvre des bandes résilientes et calicots en cueillies,
- Epaisseur des cloisons suivant indications des plans et hauteurs,
- Incorporation des cadres de trappes d'accès aux gaines, compris implantations et fixations,
- Ratissage deux faces.

Compris toutes sujétions de bonne mise en oeuvre,

**Sujétions particulières :**

- Cloisonnement des locaux techniques en terrasse :
- Mise en oeuvre d'un montage spécial en tête des cloisons, permettant la dilatation sous bac nervuré du complexe de couverture, compris toutes sujétions d'exécution.

**LOCALISATION :**

**Concerne l'ensemble des cloisons en carreaux de plâtre au droit des gaines techniques suivant plans.**

**Concerne l'ensemble des gaines fluides médicaux CF 1 heure suivant plans**

**Concerne le cloisonnement des locaux techniques en terrasse**

#### 12.2.1.11 - PLUS VALUE POUR PAREMENT HYDROFUGE

Plaques placomarines ou équivalent comprenant :

- Plus value pour fourniture de plaques placomarines en remplacement des plaques standards.

**Nota** : Pas de plus value pour parement PPM au droit des cloisons en plaques BA 25. Celles-ci sont déjà traitées hydrofuges.

**LOCALISATION :**

**Concerne l'ensemble des parements de cloisons se trouvant au droit des salles de bains des chambres, des salles de bains collectives et des douches des sanitaires/vestiaires communs.**

#### 12.2.1.12 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES

L'entrepreneur devra la fourniture et la réalisation de gaines 4 faces coupe feu 1 heure en plaques de silicate autoclavées, travaux comprenant :

- Fourniture et pose de plaques de type PROMATECT – L500 de chez PROMAT ou techniquement équivalent épaisseur suivant degré CF et section du conduit
- le montage du conduit se fera au moyen de vis (L70 x Ø4.2) ou d'agrafes (L70 x l12 x Ø2) et de colle PROMACOL S, suivant notice technique du fabricant.
- Ensemble CF 1h heure
- Travaux comprenant toutes sujétions de bonne mise en oeuvre.
- Calfeutrement de traversée de dalle par un bourrage de laine de roche sur une hauteur de 150 mm environ et par le coulage d'un plâtre PF TARGA au dessus de la laine jusqu'à l'arase de la dalle béton.
- Réservations pour les grilles de désenfumage compris découpe du conduit après réalisation,
- Scellement des précadres y compris joint d'étanchéité périphérique pour restitution du degré CF de la gaine.
- Ratissage des joints sur faces vues,
- Echafaudage
- Travaux comprenant toutes sujétions de bonne mise en œuvre et de bonne finition
- L'ensemble avec PV coupe feu, ce PV devra être transmis au bureau de contrôle

**LOCALISATION :**

**Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation verticales suivant plans.**

#### 12.2.1.13 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES

L'entrepreneur devra la fourniture et la réalisation de gaines 4 faces - coupe feu 1 heure type PROMAT ou équivalent, comprenant :

- Fourniture et pose de plaques de silicate autoclavées PROMATECT - L500 de chez PROMAT épaisseur selon Degré CF et section du conduit.
- Le montage du conduit se fera au moyen de vis (L70 x Ø 4.2) ou d'agrafes (L70 x l12 x Ø 2) et de colle PROMACOL S, suivant notice technique du fabricant,
- L'ensemble avec PV coupe feu 1 heure, ce PV devra être transmis au bureau de contrôle
- Travaux comprenant toutes sujétions de bonne mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation horizontales suivant plans.*

**12.2.1.14 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Fourniture et mise en œuvre de renforts en cloisons, travaux comprenant :

- Plaque de carreaux de plâtre de 50 x 50 cm à poser dans l'épaisseur des rails de cloisons au droit des WC suspendus pour éviter toute écrasement de la plaque de plâtre.

**LOCALISATION :**

*Pour renforts de cloisons à prévoir systématiquement au droit des WC suspendus.*

**12.2.2 - DOUBLAGE**

**12.2.2.1 - DOUBLAGE PLACO DOUBLISSIMO**

Fourniture et pose d'un complexe isolant thermo acoustique type PLACO Doublissimo, comprenant :

- Un polystyrène élastifié PSE Ultra ThA de 11 cm et d'une plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur.
- Résistance thermique minimum de l'isolant  $R = 3.26 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
- Pose des plaques par plots de colle spéciale.
- L'entrepreneur devra toutes les protections prescrites contre l'humidité.
- Tous les habillages en retours d'angles seront traités par une plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur posée à la colle.
- L'entrepreneur devra le bourrage systématique à la colle, avant la pose du doublage, à la périphérie de toutes les menuiseries pour une parfaite étanchéité à l'air, de même, pendant la pose du doublage le bourrage à la laine de verre et colle sera réalisé en plinthe.
- L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des entreprises de lots fluides, potence de télévision.
- calage à 1 cm du sol y compris bourrage du joint,
- Incorporation de renfort métallique pour les barres de relevage dans sanitaires des chambres,
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- Le bourrage à la colle en périphérie de la totalité des menuiseries extérieures.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de fluides.
- La réalisation des doublages en coordination impérative avec les entreprises de menuiseries extérieures et intérieures.
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre.
- Compris toutes sujétions pour pose sur mur extérieur cintré

**LOCALISATION :**

*Pour doublage de l'ensemble des murs dans bâtiments prévus en isolation par l'intérieur selon plan architecte :*

- Locaux chauffés au RdC bas bâtiment H
- Locaux au RdC haut Bâtiment H
- Ensemble du bâtiment X

**12.2.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 SANS ISOLANT**

Fourniture et pose d'un doublage PLACOSTIL sans isolant comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm, compris renforts et fixations,

- Les parements par une plaque de plâtre B.A. 13 mm, pose vissée suivant prescriptions du fabricant,
- Plaque de plâtre HD type PLACODUR BA 13 ou techniquement équivalent
- Dans les pièces humides, un profil d'angle PVC sera interposé contre le sol pour préserver le doublage de toutes les remontées d'humidité,
- Tous les habillages en retours d'angles seront traités par une plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur posée à la colle,
- L'entrepreneur devra le bourrage systématique à la colle, avant la pose du doublage, à la périphérie de toutes les menuiseries pour une parfaite étanchéité à l'air, de même, pendant la pose du doublage le bourrage à la laine de verre et colle sera réalisé en plinthe.
- L'Entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des entreprises de Lots Fluides,
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- Le bourrage à la colle en périphérie de la totalité des menuiseries extérieures,
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de Fluides,
- La réalisation des doublages en coordination impérative avec les Entreprises de menuiseries extérieures et intérieures,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre.

**Sujétions particulières :**

**LOCALISATION :**

***Cloisons de redressement***

***Habillage des murs en bardage métallique au droit passerelle de liaison au niv. 1***

***Habillage des châssis existants dans local documentation et salle de traitement au RdC bâtiment X***

***Habillage de l'ancien mur de façade existant dans circulation E.RdB.02 au RdC bâtiment X***

**12.2.2.3 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 18 AVEC ISOLANT**

Fourniture et pose d'un doublage PLACOSTIL avec isolant comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm, compris renforts et fixations,
- Les parements par une plaque de plâtre B.A. 18 mm, pose vissée suivant prescriptions du fabricant,
- Incorporation d'un isolant de type laine de verre semi rigide type GR 32 épaisseur selon coefficient calculé par le BET thermique ou demande du BET acoustique
- Dans les pièces humides, un profil d'angle PVC sera interposé contre le sol pour préserver le doublage de toutes les remontées d'humidité,
- Tous les habillages en retours d'angles seront traités par une plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur posée à la colle,
- L'entrepreneur devra le bourrage systématique à la colle, avant la pose du doublage, à la périphérie de toutes les menuiseries pour une parfaite étanchéité à l'air, de même, pendant la pose du doublage le bourrage à la laine de verre et colle sera réalisé en plinthe.
- L'Entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des entreprises de Lots Fluides,
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- Le bourrage à la colle en périphérie de la totalité des menuiseries extérieures,

- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de Fluides,
- La réalisation des doublages en coordination impérative avec les Entreprises de menuiseries extérieures et intérieures,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

***Doublage BA 18 + 60 mm de laine minérale***

- ***De part et d'autre des joints de dilatation pour l'ensemble des locaux***
- ***Pour habillage des murs de refends au droit des joints de dilatation***

**12.2.2.4 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT**

Fourniture et pose d'un doublage PLACOSTIL avec isolant comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm, compris renforts et fixations,
- Les parements par une plaque de plâtre PLACODUR B.A. 13 mm ou équivalent, pose vissée suivant prescriptions du fabricant,
- Dans les pièces humides, un profil d'angle PVC sera interposé contre le sol pour préserver le doublage de toutes les remontées d'humidité,
- Tous les habillages en retours d'angles seront traités par une plaque de plâtre cartonée de 13 mm d'épaisseur posée à la colle,
- Incorporation d'un isolant de type laine de verre semi rigide type GR 32 épaisseur selon coefficient calculé par le BET thermique ou demande du BET acoustique
- Résistance thermique minimale  $R = 2.45 \text{ m}^2 \cdot \text{k/w}$  au droit des bâtiments existants A et B
- L'entrepreneur devra le bourrage systématique à la colle, avant la pose du doublage, à la périphérie de toutes les menuiseries pour une parfaite étanchéité à l'air, de même, pendant la pose du doublage le bourrage à la laine de verre et colle sera réalisé en plinthe.
- L'Entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des entreprises de Lots Fluides,
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- Le bourrage à la colle en périphérie de la totalité des menuiseries extérieures,
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de Fluides,
- La réalisation des doublages en coordination impérative avec les Entreprises de menuiseries extérieures et intérieures,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre.

**Sujétions particulières :**

Au droit des façades existantes Bât. A et B calfeutrement au droit des dormants des menuiseries existantes conservés inclus au présent article

**Amphithéâtre au RdC haut bât. H**

- Au droit de l'habillage du JD prévoir un doublage avec double montant M90D et 3 plaques de BA 13. Isolant 85 mm de laine minérale, compatible avec hauteur de 4.10 m.
- Au droit des murs en béton donnant sur l'extérieur réalisation d'un doublage avec 1 plaque de BA 13 et 85 mm de laine minérale. Mise en œuvre de patte de scellement pour liaison entre mur support et ossature. Ecartement et ossature compatible avec une hauteur maxi de 4.80 m.

**LOCALISATION :**

***Doublage constitué :***

- ***d'un BA 13 + 85 mm de laine minérale au droit de l'ensemble des murs extérieurs des bâtiments existants A et B***

- *d'un BA 13 + 45 mm de laine minérale au droit des murs des cages d'ascenseurs suivant plans architecte*
- *d'un BA 13 + 45 mm de laine minérale au droit des bouchements en béton cellulaire entre bâtiment H et bâtiment existant au R+1*
- *3 BA 13 + 85 mm de laine minérale au droit du JD dans amphithéâtre au RdC haut bâtiment H.*
- *1 BA 13 et 85 mm de laine minérale au droit mur extérieur de l'amphithéâtre au RdC haut bâtiment H.*

#### 12.2.2.5 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE

Fourniture et mise en œuvre de doublages acoustiques, travaux comprenant :

- Doublage vertical :

- \* Ossature par rails et montants placostil, compris renforts et fixations,
- \* Mise en œuvre d'une laine minérale de 45 mm d'épaisseur semi-rigide dans l'encombrement de l'ossature suivant localisation,
- \* Vissage d'une plaque type PLACODUR BA 13 mm sur rails et montants suivant localisations,
- \* Dans les pièces humides, un profil d'angle PVC sera interposé contre le sol pour préserver le doublage de toutes les remontées d'humidité,
- \* Tous les habillages en retours d'angles seront traités par une plaque de plâtre cartonée de 13 mm d'épaisseur posée à la colle,

- Encoffrement horizontal :

- \* Ossature par rails et suspentes placostil, compris renforts et fixations.
- \* Mise en œuvre d'une isolation de 45 mm d'épaisseur en laine minérale semi-rigide dans l'encombrement de l'ossature.
- \* Vissage d'une plaque BA 13 mm sur ossature
- \* Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- \* Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

*Pour doublage des gaines de désenfumage horizontales et verticales dans les locaux à l'exception des circulations selon plans architecte*

#### 12.2.2.6 – ENCOFFREMENT HORIZONTAL POUR EU, EP, EV

Fourniture et mise en œuvre de soffites en plaques de plâtre comprenant :

- Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux différents types de supports.
- La réalisation d'une ossature rails galvanisés sur suspentes support de jouées, y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.
- Pose de 2 plaques de plâtre type BA 13 , pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Intégration d'un matelas de laine minérale de 80 mm de laine minérale
- Ces coffres devront être facilement démontables par le dessous,
- Coordination obligatoire avec les lots fluides.
- Réserve pour grille de soufflage prévue au lot fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage.

- Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.
- Travaux comprenant réglages parfaits, coupes, ajustages, fixations.

**LOCALISATION :**

**Concerne les habillages pour dévoiement des réseaux EU, EV, EP en plafonds dans les locaux à l'exception des circulations selon plans architecte**

### 12.2.2.7 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE

Mise en œuvre de doublages type BA 13 comprenant :

- Les parements par une plaque de plâtre BA 13 mm, pose collée suivant prescriptions du fabricant.
- L'Entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose de renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des entreprises de Lots Fluides.
- Dans les pièces humides, un profil d'angle PVC sera interposé contre le sol pour préserver le doublage de toutes les remontées d'humidité.
- Les bandes à joint avec double ratissage y compris traitement des angles,
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de Fluides,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages, fixations.

**LOCALISATION :**

**Pour doublage par plaque BA 13 collée suivant nécessité.**

### 12.2.2.8 – HABILLAGE DES SHEDS DANS BATIMENT X

Fourniture et pose de l'habillage intérieur des SHEDS réalisés par un BA 13 sur ossature PLACOSTIL comprenant :

- Habillage du plafond et rampant, joues latérales et face avant
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm, compris renforts et fixations,
- Les parements par une plaque de plâtre PLACO B.A. 13 mm ou équivalent, pose vissée suivant prescriptions du fabricant,
- Sujétions de cintrage pour habillage en plafond et rampant
- Incorporation d'un isolant de type laine de verre semi rigide type GR 32 épaisseur selon coefficient calculé par le BET thermique  
 $U = 0.36 \text{ w/m}^2.k$
- L'entrepreneur devra le bourrage systématique à la colle, avant la pose du doublage, à la périphérie de toutes les menuiseries pour une parfaite étanchéité à l'air, de même, pendant la pose du doublage le bourrage à la laine de verre et colle sera réalisé en plinthe.
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- Le bourrage à la colle en périphérie de la totalité des menuiseries extérieures,
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les Entreprises de Fluides,
- La réalisation des doublages en coordination impérative avec les Entreprises de menuiseries extérieures et intérieures,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

**Concerne l'habillage des sheds au droit salle d'attente bâtiment X selon plan et détails architecte n°03.14 et 03.15**

### 12.2.2.9 - PLUS VALUE POUR PAREMENT HYDROFUGE

Plaques placomarine comprenant :

- Plus value pour fourniture de plaques placomarine en remplacement des plaques standards.

**LOCALISATION :**

***Concerne l'ensemble des doublages avec plaque de plâtre se situant au droit des locaux humides.***

### 12.2.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE

#### 12.2.3.1 - PLAFONDS PLAQUES DE PLATRE 13 MM

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre comprenant :

- Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux différents types de supports.
- Fixations sous dalles béton ou précontraintes
- La réalisation si nécessaire d'une ossature rails galvanisés sur suspentes type Placostil Prim, entraxe des ossatures primaires 1.20 m et des rails d'ossatures secondaires de 0.60 m maximum, y compris toutes sujétions d'adaptation.
- Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond.
- Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.
- Pose de 1 plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec les entreprises de Fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.
- Travaux comprenant réglages parfaits, coupes, ajustages, fixations.

**LOCALISATION :**

***Pour l'ensemble des faux-plafonds plâtre suivant plans de faux-plafonds et tableaux de localisation***

#### 12.2.3.2 – PLAFONDS PLAQUES DE PLATRE PERFOREES

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre perforées type GYPTONE LINE 6 ou équivalent comprenant :

- Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux différents types de supports.
- La réalisation si nécessaire d'une ossature rails galvanisés sur suspentes type Placostil Prim, entraxe des ossatures primaires 1.20 m et des rails d'ossatures secondaires de 0.60 m maximum, y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond.
- Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.
- Pose de 1 plaque de plâtre type GYPTONE LINE 6, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Matelas acoustique constitué de laine minérale de 80 mm

- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec les entreprises de Fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.
- Travaux comprenant réglages parfaits, coupes, ajustages, fixations.
- Calpinage de plafonds pleins et perforés
- Répartition plafond plein 70% et plafond perforé : 30%

**LOCALISATION :**

**Concerne les faux plafonds plâtre perforés notés « faux-plafond acoustique non démontable perforé » suivant légende plans de faux plafonds architecte et tableau des localisations :**

- **Au droit exposition temporaire Rh-H-EC-01 au RdC haut du bât. H**

### 12.2.3.2 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE

Fourniture et mise en œuvre de jouées sur plafonds suspendus en plaques de plâtre PLACOSTIL F 530 comprenant :

- Fixation sous planchers béton coulé en place et précontraint ou sous faux plafonds plâtre suivant les cas.
- Fixation des suspentes par chevilles métalliques adaptées notamment sous planchers précontraints (entraxe maxi 3.00 ml).
- La réalisation d'une ossature rails galvanisés sur suspentes support de jouées, y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Compris toutes sujétions pour pose rampant, suivant localisations.
- Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.
- Pose d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Coordination obligatoire avec les entreprises de Fluides.
- Réserve pour grille de soufflage prévue au lot fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.
- Travaux comprenant réglages parfaits, coupes, ajustages, fixations.

**LOCALISATION :**

**Concerne l'ensemble des jouées au droit des faux plafonds plâtre.**

### 12.2.3.3 – HABILLAGE DES PUIITS DE LUMIERE

Mise en œuvre d'habillage sur 4 faces de type Placostil comprenant :

- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés compris ossature primaire se nécessaire,
- Les parements par 1 plaque de plâtre de 13 mm en finition, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Incorporation d'une laine de verre semi-rigide de 45 mm dans l'encombrement de l'ossature,
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages, et toutes sujétions de mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

**Concerne l'habillage 4 faces des puits de lumière au droit :**

- **RdC bas bâtiment X - Salle de commande : Rb-X-SR-08 et Rb-X-SR-05**
- **R+2 bâtiment H – Salle de soins : 2-H-SO-03 – 2H-SO-01**

## 12.2.4 – FLOCAGE ET ISOLATION THERMIQUE

### 12.2.4.1 – FLOCAGE SUR PLANCHER BETON

Réalisation d'un flocage sur plancher béton existant comprenant :

- Préparation des supports y compris primaire d'accrochage si nécessaire
- Projection d'un enduit pâteux de type NEWSPRAY ou équivalent.
- Traitement de surface par durcisseur.
- Flocage permettant d'assurer de degré CF 2 HR des planchers béton existants
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

*Pour traitement CF des planchers béton existants au droit des locaux à risques importants, zone URCC au RdC haut bât. B :*

- M.HP SP
- Magasin2 HP Rh-A-CY-04
- Magasin 1 HP Rh-A-CY-04
- SAS HP
- Production HP Rh-A-CY-02
- Douche HP
- L.M.T. HP Rh-A-CY-03
- Gestion HP Rh-A-CY-01
- Bur Pharm. HP Rh-A-Bu-18
- Détente HP Rh-A-DE-02
- San perso Rh-A-SA-09
- SAS HP
- Circulation HP

### 12.2.4.2 – TRAITEMENT THERMIQUE ET ACOUSTIQUE DES PLANCHERS

Fourniture et mise en place sous dalle béton d'une isolation thermique et acoustique comprenant :

Fourniture et pose de panneaux jointifs rapportés sous dalle béton type FIBRASTYRENE clarté dB 35 Feu E de KNAUF au techniquement équivalent.

Panneaux rapportés en fixation mécanique directement sous plancher béton, accessoires de fixation dans la gamme du fabricant.

Dimension des panneaux : 2000x600x150 mm

Résistance thermique R mini = 3.76 m<sup>2</sup>.K/W

Absorption acoustique  $\alpha_w$  = 0.70

Réaction au feu M1 – Euroclasse E

Compris toutes sujétions pour coupe, ajustage et toutes sujétions de mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

*Concerne l'isolation thermique en sous face de dalle béton selon tableau des localisations et plans architecte :*

- *Galerie de liaison et locaux techniques au sous-sol du bâtiment H*
- *Locaux techniques au RdC bas du bâtiment H*
- *Sur 1.20 m de larg. le long du mur béton contre existant dans conservation des corps Rb-H-MO-03 et présentation corps Rb-H-MO-02*

## 12.2.5 - PEINTURES

### 12.2.5.1 - ENDUITS GARNISSANTS

Fourniture et mise en œuvre d'un enduit garnissant projeté en deux passes et lissé, compris dressage des arêtes, arrêts rectilignes le long des surfaces non concernées, protections et toutes sujétions.

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des parois verticales et horizontales en béton non doublées.*

**12.2.5.2 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES**

Préparation des parois conservées comprenant :

- Le ponçage général compris décapage chimique si nécessaire,
- Le rebouchage des fissures par plâtre à modeler après ouverture des fissures,
- Le pontage des fissures par une toile de fibre de verre collée,
- Le dépoussiérage des parois,
- Le lessivage complet des anciens fonds,
- L'évacuation de tous les gravois à la décharge.

**LOCALISATION :**

*Pour préparation des anciens fonds non doublés.*

**12.2.5.3 - REVETEMENT PEINTURE HYGIENE SUR MUR**

Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement satiné type ULTRAMUR A en dispersion aqueuse de ZOLPAN ou équivalent comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Un ponçage égrenage,
- Le ratissage général,
- L'application d'une couche de lissage et garnissage,
- L'impression, diluée à l'eau,
- Un ponçage égrenage,
- Deux couches de finition par une peinture époxy bi-composant type ULTRAMUR A de ZOLPAN ou équivalent, appliqué en deux couches à raison de 200g / m<sup>2</sup> /couche au minimum.
- Rechamps et toutes sujétions.
- Teintes au choix de l'Architecte.
- Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement peinture hygiène sur murs selon tableau des localisations*

**12.2.5.4 - PEINTURE DE PROPLETE (Préparation + couche de peinture à l'airless)**

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture de propreté comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Un ponçage égrenage,
- Le ratissage général sur parois plaque de plâtre et béton,
- Une couche de finition à l'airless par un revêtement de type EMULPAN de SEIGNEURIE ou équivalent,
- Teintes au choix de l'Architecte.

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de propreté aux murs des locaux techniques, magasins et réserves selon tableau des localisations*

### 12.2.5.5 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE

Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement satiné aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse de la SEIGNEURIE comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Un ponçage égrenage,
- Le ratissage général sur parois plaque de plâtre,
- Une couche d'impression type MUOPRIM
- Un ponçage égrenage,
- Deux couches de finition par un revêtement EVOLUTEX appliqué en deux couches, à raison de 200 g / m<sup>2</sup> / couche au minimum,
- Réchamps et toutes sujétions,
- Teintes au choix de l'Architecte.

Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

#### **Sujétions particulières :**

Au droit des façades existantes peinture des doublages neufs y compris dormant conservé de la menuiserie existante

#### **LOCALISATION :**

- Pour revêtement acrylique satiné en murs selon tableau des localisations au droit :*
- Ensemble des locaux déchets, stockage, lingerie, rangement, ménages... (au dessus des protections murales)
  - Ensemble des murs des vestiaires patients et personnels
  - Ensemble des locaux des zones imagerie médicale et radiothérapie
  - Peinture sur plaque de plâtre dans les circulations

### 12.2.5.6 – ENDUIT BAGAR

Fourniture et mise en oeuvre d'un enduit type BAGAR ou équivalent comprenant :

- Mise en œuvre du produit de type BAGAR projection grain.
- Mise en œuvre avec machine à projeter .
- Classement au feu : M0
- La protection des ouvrages environnants,
- Teinte blanche

Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

#### **LOCALISATION :**

- Concerne les murs et plafonds des escaliers de secours intérieurs selon tableau des localisation compris sous-face :*
- Escalier 1
  - Esclaiier 2

### 12.2.5.7 – LASURE SUR BETON

Fourniture et pose d'une lasure type PRELOR 3 de chez PIERI ou équivalent, comprenant :

- Préparation du support :
- \* support propre,

- \* dépoussiérés,
  - \* débarrassé de toute trace de laitance, carbonatation ou autres salissures,
  - \* exempt d'efflorescences,
  - Lasure à appliquer sur un support d'au moins 3 semaines,
  - Application au rouleau du régulateur de fond, rendement 5 à 7 m<sup>2</sup>/litre,
  - Après séchage de la couche de régulateur de fond (3 à 5 heures), application au rouleau de la finition teintée, rendement 8 à 10 m<sup>2</sup>/litre,
  - Traitement des tableaux d'ouverture et sous face de linteaux identiques qu'en surface courante.
  - Teintes suivant nuancier et calpinage au choix de l'architecte
  - Le coefficient d'absorption solaire devra être inférieur à 0.7
- Compris toutes sujétion de bonne mise en œuvre,

**LOCALISATION :**

**Concerne la lasure sur les parois en béton :**

- **au droit appareil élévateur dans exposition temporaire Rh-H-EC-01 au RdC haut bâtiment H**
- **Pour l'ensemble des poteaux circulaires intérieurs en béton non doublé :**
  - **salle à manger au RdC haut bât. H**
  - **salle prépa soins Rh-H-SO-02**

#### 12.2.5.8 - PEINTURE DE SOL

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement monocomposant polyuréthane solvée, procédé SOLBAT BX 12 de PROTEBAT comprenant :

- Le nettoyage soigné des supports existants par un décapage à l'acide,
- La fourniture et mise en œuvre du procédé SOLBAT BX 12, classification AFNOR NFT 36.005, Famille I, Classe 6 a,

Revêtement polyuréthane à base de DESMODUR / DESMOPHEN de BAYER, liant prépolymère d'uréthane aromatique, solvants aromatiques et éther de glycol, pigments minéraux,

Mise en œuvre comprenant :

- Une première couche de SOLBAT BX 12 à raison de 300 g/m<sup>2</sup>,
- Une couche de finition SOLBAT BX 12 à raison de 250 g/m<sup>2</sup>.

Pour les marches d'escaliers, réalisation d'un sol anti-glisse par la projection d'une silice, balayage des particules non adhérentes après séchage.

- Réchamps et toutes sujétions d'arrêts,
- Teintes au choix du Maître d'Ouvrage,
- Classement M3 minimum
- Les parties de sols non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale de la pièce concernée.

**LOCALISATION :**

**Pour peinture de sol suivant tableau des localisations des prestations :**

- **Ensemble des locaux techniques, magasins, réserves au sous-sol**

#### 12.2.5.9 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement satiné, gélifié, aux résines alkydes en solution de la SEIGNEURIE ou équivalent comprenant :

- La protection des ouvrages environnants.
- Un ponçage, dépolissage.
- Une impression aux résines alkydes en solution, MUROPRIM de SEIGNEURIE ou équivalent, 14 m<sup>2</sup> / litre.
- Impressions toutes faces avant la pose et retouche après pose.
- Deux couches de finition ANTEOR SATIN de la SEIGNEURIE ou équivalent, rendement par couches 15 m<sup>2</sup> / litre.
- Réchamps et toutes sujétions,
- Teintes au choix de l'Architecte.

Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

**Sujétions particulières :**

Préparation des supports avant mise en peinture des portes existantes conservées

**LOCALISATION :**

***Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :***  
***Ensemble des portes à peindre,***  
***Huisseries bois,***  
***Arrêts de doublage et cloisons,***  
***Cadres de baies,***  
***Couvre-joints,***  
***Occulus,***  
***Plinthes en bois exotique rouge,***  
***Façades et Trappes de gaine technique,***

**12.2.5.10 - PEINTURE SUR CANALISATIONS**

Fourniture et mise en œuvre de peinture glycérophtalique brillante comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Un nettoyage des surfaces,
- Une impression spéciale sur support PVC de type AQUAVIGOR 696 de SEIGNEURIE ou équivalent,
- Une impression spéciale sur support cuivre et acier de type PRIVIGOR 664 de SEIGNEURIE ou équivalent,
- Deux couches de finition en peinture glycérophtalique brillante de type PANTINOX de SEIGNEURIE ou équivalent,
- Réchamps et toutes sujétions,
- Teintes au choix de l'Architecte,

Les ouvrages non satisfaisants seront repris.

**LOCALISATION :**

***Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.***

**12.2.5.11 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE**

Traitement des parties métalliques comprenant :

- Un brossage soigné pour éliminer toutes les parties pulvérulentes et non adhérentes, en atelier,
- Un dépolissage, en atelier,
- Deux couches de finition de type PANTINOX de SEIGNEURIE ou équivalent,

- Retouches après pose,
- Ces travaux comprennent toutes les protections des ouvrages environnants et ouvrages réalisés, réchamps, échantillons en nombre et dimensions à la demande du Maître d'Œuvre. Teintes au choix de l'Architecte.

**LOCALISATION :**

**Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).**

**Ensemble des huisseries métalliques.**

**Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.**

**Ensemble des trappes métalliques.**

### 12.2.5.12 – PEINTURE HYGIENE SUR PLAFOND

Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement satiné type BIOSAN AQUA PLUS de RUST-OLEUM MATHYS en dispersion aqueuse ou techniquement équivalent comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Un ponçage égrenage,
- Le ratissage général,
- L'application d'une couche de lissage et garnissage,
- L'impression, diluée à l'eau,
- Un ponçage égrenage,
- Deux couches de finition par une peinture époxy bi-composant type ULTRAMUR A de ZOLPAN ou équivalent, appliqué en deux couches – consommation selon préconisation technique du fabricant
- Rechamps et toutes sujétions.
- Teintes au choix de l'Architecte.
- Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

**LOCALISATION :**

**Concerne la peinture Hygiène sur plafond plaque de plâtre selon tableau des localisations :**

**- Blocs opératoires**

**- R+1 : Sas des chambres 1-H-CH-12, 1-H-CH-19, 1-H-CH-20**

**- R+2 : Sas des chambres 2-H-CH-6, 2-H-CH-7, 2-H-CH-13**

### 12.2.5.13 – VERNIS SUR OUVRAGES BOIS

Fourniture et mise en oeuvre d'un vernis comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Un ponçage, dépolissage,
- Deux couches de finition, rendement par couches 15 m<sup>2</sup> / litre,
- Réchamps et toutes sujétions,
- Teintes au choix de l'Architecte.

Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

**LOCALISATION :**

**Pour vernis sur ouvrages de menuiseries intérieures :**

**- chant des portes stratifiées**

**- Tête de cloisons au droit des habillages stratifiées des box dans RdC haut bât.H**

- **Châssis intérieurs vitrés**

**12.2.6 - TENTURES**

**12.2.6.1 - REVETEMENT VINYLIQUE**

Fourniture et pose de revêtement vinylique sur support tissu coton, comprenant :

- Un ponçage soigné des supports,
- Une impression systématique de toutes les parois à traiter, par une peinture mate,
- Egrenage, rebouchage et ponçage,
- Un encollage des parois,
- Le revêtement VESCOM, dans la gamme NERO, revêtement à 350 g / m<sup>2</sup>, classé M1, largeur des lés 1,30 m,
- Pose à joints vifs,
- Pose à la colle,
- Coupes et ajustages soignés,
- Teintes des revêtements au choix de l'Architecte.

**Nota :**

Au droit des circulations, le revêtement sera arrêté à 20 cm sous le faux-plafond

**LOCALISATION :**

***Pour revêtement vinylique au dessus des remontés en plinthes selon tableau des localisations.***

**12.2.6.2 – REVETEMENT VINYLIQUE HYGIENE**

Fourniture et pose de revêtement vinylique sur support tissu coton 50 g/m<sup>2</sup>, comprenant :

- Un ponçage soigné des supports,
- Une impression systématique de toutes les parois à traiter, par une peinture mate type Vescom Primer Sealer ou équivalent
- Egrenage, rebouchage et ponçage,
- Un encollage des parois,
- Le revêtement type VESCOM, dans la gamme DELTA + traitement TEDLAR, revêtement à 480 g / m<sup>2</sup>, classé M1, largeur des lés 1,30 m, ou techniquement équivalent.
- Pose conformément au DTU 59-4
- En jonction Sol/Mur, le revêtement sera posé en recouvrement de la remontée en plinthe du sol PVC. Afin de compenser la différence d'épaisseur des 2 revêtements, il sera affecté soit un rattrapage d'enduit soit un profilé de jonction PVC Sol/Mur.
- Pose à la colle,
- Coupes et ajustages soignés,
- Teintes des revêtements au choix de l'Architecte.
- Compris toutes sujétions de pose conformément à l'avis technique du fabricant.

**LOCALISATION :**

***Pour revêtement vinylique hygiène au dessus des remontés en plinthes selon tableau des localisations.***

## 12.2.7 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

### 12.2.7.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

Le nettoyage final doit être organisé en 2 interventions :

- 1re intervention : nettoyage avant OPR
- 2ème intervention : nettoyage de livraison à effectuer après levée des réserves

Le nettoyage est complet, à réaliser avec les matériels, outils et consommables adaptés aux supports, conformément aux fiches techniques de chaque matériau et matériel.

#### A L'INTERIEUR

- Les sols PVC, grés, résine, faïence et assimilé : lavage, brossage, essuyage.
- Les portes : enlèvement des taches, essuyage des parements, nettoyage des accessoires.
- Les parois, plafonds : dépoussiérage à l'aspirateur, enlèvement des tâches éventuelles.
- Les menuiseries extérieures : lavage et essuyage sur 2 faces.
- Le tablier de chaque occultation : dépoussiérage à l'aspirateur.
- Les vitrages : lavage et essuyage sur les 2 faces.
- Les agencements et ouvrages de métallerie : lustrage avec un produit adapté.
- Les appareils sanitaires sont nettoyés et essuyés.
- Les appareils de traitement d'air y compris l'intérieur des gaines de distribution et le remplacement des filtres,
- L'appareillage électrique est nettoyé,
- Les appareils médico-techniques sont nettoyés,
- Etc

#### A L'EXTERIEUR

- Tous les espaces extérieurs sont nettoyés, lavés selon nécessité.
- L'ensemble du nettoyage devra être réalisé conformément au demande spécifique du CCTC.

#### **LOCALISATION :**

***Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier***

### 12.2.7.2 - NETTOYAGE DES SALLES PROPRES

L'entreprise devra impérativement faire appel à un entreprise de nettoyage spécialisée pouvant justifier de références dans le nettoyage de salles propres dans le domaine de l'hospitalier.

Le nettoyage est complet, à réaliser avec les matériels, outils et consommables adaptés aux supports, conformément aux fiches techniques de chaque matériau et matériel.

L'entreprise veillera à garantir le respect des exigences technico-réglementaires spécifiques au monde de la santé.

L'entreprise devra fournir à l'appui de son offre les procédures d'exécution des tâches à réaliser.

L'entreprise devra pouvoir garantir la bonne application des méthodologies de travail par une procédure d'habilitation de son personnel (personnel qualifié).

L'entreprise devra apporter la preuve que l'ensemble des moyens mis en œuvre dans l'environnement du bâtiment est conforme aux spécifications des matériels et matériaux (validation technique des Cahiers des Charges Fournisseurs)

L'entreprise veillera à utiliser des produits aux Propriétés Micriologiques (bactériostatique et fongistatique, conforme à la Pharmacopée Européenne, III édition 5.1.3.)

Le nettoyage, détartrage et la désinfection portent sur :

- Les sols PVC, grés, résine, faïence et assimilé : lavage, brossage, essuyage.
- Les portes : enlèvement des taches, essuyage des parements, nettoyage des accessoires.
- Les parois, plafonds : dépoussiérage à l'aspirateur, enlèvement des tâches éventuelles.
- Les menuiseries extérieures : lavage et essuyage sur 2 faces.
- Le tablier de chaque occultation : dépoussiérage à l'aspirateur.
- Les vitrages : lavage et essuyage.
- Les agencements et ouvrages de métallerie : lustrage avec un produit adapté.
- Les appareils sanitaires sont nettoyés et essuyés.
- Les appareils de traitement d'air y compris l'intérieur des gaines de distribution et le remplacement des filtres,
- L'appareillage électrique est nettoyé,
- Les appareils médico-techniques sont nettoyés,
- L'ensemble du nettoyage devra être réalisé conformément à l'annexe n°3 du CCTC.

**LOCALISATION :**

***Nettoyage des salles propres dont les locaux concernés sont notamment :  
- Zone blocs opératoires au niveau 1 – bâtiment H***

**12.3 - OPTION N°1 – SERVICE DE SENOLOGIE AU RDC BAT IMENT A**

**12.3.1 - CLOISONS**

**12.3.1.1 - POSE DES HUISSERIES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.1

**LOCALISATION :**

***Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).***

**12.3.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.2

**LOCALISATION :**

***Pour cloisonnement type E dans légende des plans architecte***

**12.3.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.3

**LOCALISATION :**

***Pour cloisonnement type D selon légende plans architecte***

**12.3.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 AVEC LAINE MINERALE – TYPE C**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48 ou équivalent suivant descriptif de l'article 12.2.1.4

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type C selon légende des plans architecte*

#### **12.3.1.5 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB + LAINE MINERALE – TYPE B**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48dB ou équivalent suivant descriptif de l'article 12.2.1.5

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type B selon légende des plans architecte*

#### **12.3.1.6 – CLOISONS PLACOSTIL 98/48 S**

Selon descriptif de l'article 12.2.1.7

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement 98/48 S CF 2 HR selon légende des plans architecte*

#### **12.3.1.7 - CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Fourniture et pose de cloisons en carreaux de plâtre hydrofugés THD CAROPLATRE 7 de PLACO suivant descriptif de l'article 12.2.1.10

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des cloisons en carreaux de plâtre au droit des gaines techniques suivant plans.*

*Concerne l'ensemble des gaines fluides médicaux CF 1 heure suivant plan.*

#### **12.3.1.8 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.12

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation verticales suivant plans.*

#### **12.3.1.9 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.13

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation horizontales suivant plans.*

#### **12.3.1.10 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.14

**LOCALISATION :**

*Pour renforts de cloisons à prévoir systématiquement au droit des WC suspendus.*

#### **12.3.2 - DOUBLAGE**

##### **12.3.2.1 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 18 AVEC ISOLANT**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.3

**LOCALISATION :**

*Doublage BA 18 + 60 mm de laine minérale*

- *De part et d'autre des joints de dilatation pour l'ensemble des locaux*
- *Pour habillage des murs de refends au droit des joints de dilatation*

##### **12.3.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.4

**LOCALISATION :**

*Doublage constitué d'un BA 13 + LM au droit de l'ensemble des murs extérieurs des bâtiments existants A et B*

##### **12.3.2.3 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.5

**LOCALISATION :**

*Pour doublage des gaines et conduits horizontaux de ventilation, désenfumage, fourreaux électriques, descentes EU/EP.*

**12.3.2.4 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.7

**LOCALISATION :**

*Pour doublage par plaque BA 13 collée suivant nécessité.*

**12.3.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE**

**12.3.3.1 - PLAFOND PLAQUE DE PLATRE 13 MM**

Suivant descriptif de l'article 12.2.3.1

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des faux-plafonds plâtre suivant plans de faux-plafonds et tableaux de localisation*

**12.3.3.2 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.3.3

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des jouées au droit des faux plafonds plâtre.*

**12.3.4 - PEINTURES**

**12.3.4.1 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES**

Suivant description de l'article 12.2.5.2

**LOCALISATION :**

*Pour préparation des anciens fonds non doublés.*

**12.3.4.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement acrylique satiné en murs au droit :*

*- Ensemble des locaux déchets, stockage, lingerie, rangement, ménages... (au dessus des protections murales)*

*- Ensemble des locaux des zones imagerie médicale*

**12.3.4.3 - PEINTURE DE SOL**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.8

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de sol suivant tableau des localisations des prestations et plan de repérage architecte*

**12.3.4.4 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

*Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :*

*Ensemble des portes à peindre,*

*Huisseries bois,*

*Arrêts de doublage et cloisons,*

*Cadres de baies,*

*Couvre-joints,  
Oculus,  
Plinthes en medium,  
Façades et Trappes de gaine technique,*

#### **12.3.4.5 - PEINTURE SUR CANALISATIONS**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

#### **12.3.4.6 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).*

*Ensemble des huisseries métalliques.*

*Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.*

*Ensemble des trappes métalliques.*

#### **12.3.4.7 – VERNIS SUR OUVRAGES BOIS**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.13

**LOCALISATION :**

*Pour habillage des têtes cloisons en bois rouge au droit accueil*

#### **12.3.5 - TENTURES**

##### **12.3.5.1 - REVETEMENT VINYLIQUE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.6.1

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement vinylique au dessus des remontés en plinthes selon tableau des localisations.*

##### **12.3.5.2 – REVETEMENT VINYLIQUE HYGIENE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.6.2

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement vinylique hygiène au dessus des remontés en plinthes selon tableau des localisations.*

#### **12.3.6 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

##### **12.3.6.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

#### **12.4 - OPTION N°2 – SERVICE IMAGERIE AU RDC BATIMENT A**

##### **12.4.1 - CLOISONS**

###### **12.4.1.1 - POSE DES HUISSERIES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.1

**LOCALISATION :**

*Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).*

#### **12.4.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.2

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type E dans légende des plans architecte*

#### **12.4.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.3

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type D selon légende plans architecte*

#### **12.4.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 AVEC LAINE MINERALE – TYPE C**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48 ou équivalent suivant descriptif de l'article 12.2.1.4

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type C selon légende des plans architecte*

#### **12.4.1.5 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB + LAINE MINERALE – TYPE B**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48dB ou équivalent suivant descriptif de l'article 12.2.1.5

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type B selon légende des plans architecte*

#### **12.4.1.6 - CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Fourniture et pose de cloisons en carreaux de plâtre hydrofugés THD CAROPLATRE 7 de PLACO suivant descriptif de l'article 12.2.1.10

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des cloisons en carreaux de plâtre au droit des gaines techniques suivant plans.*

*Concerne l'ensemble des gaines fluides médicaux CF 1 heure suivant plan.*

#### **12.4.1.7 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.12

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation verticales suivant plans.*

#### **12.4.1.8 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.13

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation horizontales suivant plans.*

#### **12.4.1.9 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.14

**LOCALISATION :**

*Pour renforts de cloisons à prévoir systématiquement au droit des WC suspendus.*

#### **12.4.2 - DOUBLAGE**

##### **12.4.2.1 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 18 AVEC ISOLANT**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.3

**LOCALISATION :**

***Doublage BA 18 + 60 mm de laine minérale***

- *De part et d'autre des joints de dilatation pour l'ensemble des locaux*
- *Pour habillage des murs de refends au droit des joints de dilatation*

**12.4.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.4

**LOCALISATION :**

***Doublage constitué d'un BA 13 + LM au droit de l'ensemble des murs extérieurs des bâtiments existants A et B***

**12.4.2.4 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.5

**LOCALISATION :**

***Pour doublage des gaines et conduits horizontaux de ventilation, désenfumage, fourreaux électriques, descentes EU/EP.***

**12.4.2.5 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.7

**LOCALISATION :**

***Pour doublage par plaque BA 13 collée suivant nécessité.***

**12.4.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE**

**12.4.3.1 - PLAFOND PLAQUE DE PLATRE 13 MM**

Suivant descriptif de l'article 12.2.3.1

**LOCALISATION :**

***Pour l'ensemble des faux-plafonds plâtre suivant plans de faux-plafonds et tableaux de localisation***

**12.4.3.2 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.3.3

**LOCALISATION :**

***Concerne l'ensemble des jouées au droit des faux plafonds plâtre.***

**12.4.4 - PEINTURES**

**12.4.4.1 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES**

Suivant description de l'article 12.2.5.2

**LOCALISATION :**

***Pour préparation des anciens fonds non doublés.***

**12.4.4.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE HYGIENE**

Suivant description de l'article 12.2.5.3

**LOCALISATION :**

***Pour revêtement acrylique hygiène en murs et/ou plafonds selon tableau des localisations :***

**12.4.4.3 - PEINTURE DE PROPRETE (Préparation + couche de peinture à l'airless)**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.4

**LOCALISATION :**

***Pour peinture de propreté aux murs des locaux techniques, magasins et réserves***

#### 12.4.4.4 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement acrylique satiné en murs suivant tableau des localisations*

#### 12.4.4.5 - PEINTURE DE SOL

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.8

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de sol suivant tableau des localisations des prestations et plan de repérage architecte*

#### 12.4.4.6 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

*Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :*

*Ensemble des portes à peindre,  
Huisseries bois,  
Arrêts de doublage et cloisons,  
Cadres de baies,  
Couvre-joints,  
Occulus,  
Plinthes en medium,  
Façades et Trappes de gaine technique,*

#### 12.4.4.7 - PEINTURE SUR CANALISATIONS

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

#### 12.4.4.8 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).*

*Ensemble des huisseries métalliques.  
Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.  
Ensemble des trappes métalliques.*

#### 12.4.5 - TENTURES

##### 12.4.5.1 - REVETEMENT VINYLIQUE

Suivant descriptif de l'article 12.2.6.1

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement vinylique au dessus des remontés en plinthes selon tableau des localisations.*

#### 12.4.6 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

##### 12.4.6.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

**12.5 - OPTION N°3 – EXTENSION RDC BAS BATIMENT A**

**12.5.1 - CLOISONS**

**12.5.1.1 - POSE DES HUISSERIES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.1

**LOCALISATION :**

*Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).*

**12.5.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.2

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type E dans légende des plans architecte*

**12.5.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.3

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type D selon légende plans architecte*

**12.5.1.4 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 S**

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48 S ou équivalent suivant descriptif de l'article 12.2.1.7

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement 98/48S CF 2 HR selon légende des plans architecte*

**12.5.1.5 – GAINES DE DESENFUMAGE ET VENTILATION VERTICALES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.12

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation verticales suivant plans.*

**12.5.1.6 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.14

**LOCALISATION :**

*Pour renforts de cloisons à prévoir systématiquement au droit des WC suspendus.*

**12.5.2 - DOUBLAGE**

**12.5.2.1 - DOUBLAGE PLACO DOUBLISSIMO**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.1

**LOCALISATION :**

*Pour doublage de l'ensemble des murs prévu en isolation par l'intérieur selon plan architecte*

**12.5.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 SANS ISOLANT**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.2

**LOCALISATION :**

*Concerne les cloisons de redressement  
Concerne l'habillage des murs existantss elon plan architecte*

**12.5.2.3 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.4

**LOCALISATION :**

*Doublage constitué d'un BA 13 + LM au droit de l'ensemble des murs extérieurs des bâtiments existants A et B*

**12.5.2.4 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.5

**LOCALISATION :**

*Pour doublage des gaines et conduits horizontaux de ventilation, désenfumage, fourreaux électriques, descentes EU/EP.*

**12.5.3 - FAUX-PLAFONDS PLATRE**

**12.5.3.1 – HABILLAGE DE PUIXS DE LUMIERE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.3.4

**LOCALISATION :**

*Pour habillage des puits de lumière dans atelier reprographie*

**12.5.4 - PEINTURES**

**12.5.4.1 – ENDUIT GARNISSANT**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.1

**12.5.4.2 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES**

Suivant description de l'article 12.2.5.2

**LOCALISATION :**

*Pour préparation des anciens fonds non doublés.*

**12.5.4.3 - PEINTURE DE PROPRETE (Préparation + couche de peinture à l'airless)**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.4

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de propreté aux murs des locaux techniques, magasins et réserves*

**12.5.4.4 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement acrylique satiné en murs au droit :*  
*- Ensemble des locaux déchets, stockage, lingerie, rangement, ménages... (au dessus des protections murales)*  
*- Ensemble des locaux des zones imagerie médicale*

**12.5.4.5 - PEINTURE DE SOL**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.8

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de sol suivant tableau des localisations des prestations et plan de repérage architecte*

**12.5.4.6 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

***Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :***

***Ensemble des portes à peindre,  
Huisseries bois,  
Arrêts de doublage et cloisons,  
Cadres de baies,  
Couvre-joints,  
Occulus,  
Plinthes en medium,  
Façades et Trappes de gaine technique,***

#### **12.5.4.7 - PEINTURE SUR CANALISATIONS**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

***LOCALISATION :***

***Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.***

#### **12.5.4.8 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

***LOCALISATION :***

***Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).  
Ensemble des huisseries métalliques.  
Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.  
Ensemble des trappes métalliques.***

#### **12.5.5 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

##### **12.5.5.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

***LOCALISATION :***

***Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier***

#### **12.6 - OPTION N°4 – BATIMENTS LAVAGE – DECHETS**

##### **12.6.1 - DOUBLAGE**

###### **12.6.1.1 - DOUBLAGE PLACOMUR**

Fourniture et pose d'un complexe isolant type PLACOMUR TH38, comprenant :

- Un polystyrène d'épaisseur 70 mm , d'une plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur.
- $U = 0.55 \text{ W/m}^2 \cdot ^\circ\text{C}$  selon préconisation du bureau d'études thermiques
- Pose des plaques par plots de colle spéciale.
- L'entrepreneur devra toutes les protections prescrites contre l'humidité.
- Tous les habillages en retours d'angles seront traités par une plaque de plâtre cartonnée de 13 mm d'épaisseur posée à la colle.
- L'entrepreneur devra le bourrage systématique à la colle, avant la pose du doublage, à la périphérie de toutes les menuiseries pour une parfaite étanchéité à l'air, de même, pendant la pose du doublage le bourrage à la laine de verre et colle sera réalisé en plinthe.
- L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des entreprises de lots fluides, potence de télévision...
- calage à 1 cm du sol y compris bourrage du joint,

- Incorporation de renfort métallique pour les barres de relevage dans sanitaires des chambres,
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- Le bourrage à la colle en périphérie de la totalité des menuiseries extérieures.
- L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de fluides.
- La réalisation des doublages en coordination impérative avec les entreprises de menuiseries extérieures et intérieures.
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre.

**LOCALISATION :**

*Pour doublage thermique des murs de façades suivant plan.*

## **12.6.2 – PEINTURE**

### **12.6.2.1 - PEINTURE DE PROPRETE (Préparation + couche de peinture à l'airless)**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.4

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de propreté aux murs des locaux techniques, magasins et réserves*

### **12.6.2.2 - PEINTURE DE SOL**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.8

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de sol suivant tableau des localisations des prestations et plan de repérage architecte*

### **12.6.2.3 - PEINTURE SUR CANALISATIONS**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

### **12.6.2.4 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).*

*Ensemble des huisseries métalliques.*

*Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.*

*Ensemble des trappes métalliques.*

## **12.6.3 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

### **12.6.3.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

## **12.7 - OPTION N°5 – AMENAGEMENT ZONE MORTUAIRE**

### **12.7.1 - CLOISONS**

### 12.7.1.1 - POSE DES HUISSERIES

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.1

**LOCALISATION :**

*Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).*

### 12.7.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 SANS LAINE MINERALE – TYPE E

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.2

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type E dans légende des plans architecte*

### 12.7.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.3

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type D selon légende plans architecte*

### 12.7.1.4 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.14

**LOCALISATION :**

*Pour renforts de cloisons à prévoir systématiquement au droit des WC suspendus.*

## 12.7.2 – FAUX-PLAFOND PLATRE

### 12.7.2.1 – FAUX-PLAFONDS PLATRE PERFORES

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre perforées type RIGITONE 8-15-20 de chez Placoplatre à perforations aléatoires ou équivalent comprenant :

- Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux différents types de supports.
- La réalisation si nécessaire d'une ossature rails galvanisés sur suspentes type Placostil Prim, entraxe des ossatures primaires 1.20 m et des rails d'ossatures secondaires de 0.60 m maximum, y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond.
- Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.
- Pose de 1 plaque de plâtre type RIGITONE 8-15-20, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Matelas acoustique constitué de laine minérale de 80 mm
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec les entreprises de Fluides.
- Application sur les chants des plaques d'un primaire d'accrochage
- Remplissage abondant des joints par injection d'enduit puis enlèvement de l'excédent à l'aide d'un couteau de peintre.
- Travaux comprenant réglages parfaits, coupes, ajustages, fixations.
- y compris toutes sujétions de pose conformément à l'avis technique du fabricant.

**LOCALISATION :**

*Concerne les faux plafonds plâtre perforés notés « faux-plafond acoustique non démontable perforé » suivant légende plans de faux plafonds architecte et tableau des localisations :*

- Attente famille Rb-H-MO-01
- Présentation corps Rb-H-MO-02

### 12.7.3 - PEINTURES

#### 12.7.3.1 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement acrylique satiné en murs*

#### 12.7.3.2 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

*Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :*

*Ensemble des portes à peindre,  
Huisseries bois,  
Arrêts de doublage et cloisons,  
Cadres de baies,*

#### 12.7.3.3 - PEINTURE SUR CANALISATIONS

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

#### 12.7.3.4 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).*

*Ensemble des huisseries métalliques.  
Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.  
Ensemble des trappes métalliques.*

### 12.7.4 - TENTURES

#### 12.7.4.1 - REVETEMENT VINYLIQUE

Fourniture et pose de revêtement vinylique sur support tissu coton selon préconisations de l'article 12.2.6.1

**LOCALISATION :**

*Concerne le revêtement vinylique au dessus de l'habillage stratifié selon tableau des localisations dans :*

- Attente famille Rb-H-MO-01
- Présentation corps Rb-H-MO-02

#### 12.7.5 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

##### 12.7.5.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

### 12.8 - OPTION N°6 – AMENAGEMENT DES BUREAUX AU R+1 BATIMENT B

## 12.8.1 - CLOISONS

### 12.8.1.1 - POSE DES HUISSERIES

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.1

**LOCALISATION :**

*Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).*

### 12.8.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.3

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type D selon légende plans architecte*

### 12.8.1.3 - CLOISONS PLACOSTIL 98/48 dB AVEC LAINE MINERALE – TYPE B

Mise en œuvre de cloison de type Placostil 98/48 dB ou équivalent suivant descriptif de l'article 12.2.1.5

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type B selon légende des plans architecte*

### 12.8.1.4 – CLOISONS EN CARREAUX PLATRE

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.10

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement carreaux plâtre selon légende des plans architecte*

### 12.8.1.5 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION VERTICALES

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.12

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation verticales suivant plans.*

### 12.8.1.6 - GAINES DE DESENFUMAGE ET DE VENTILATION HORIZONTALES

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.13

**LOCALISATION :**

*Pour l'ensemble des gaines de désenfumage et de ventilation horizontales suivant plans.*

### 12.8.1.7 - RENFORTS DE CLOISONS EN CARREAUX DE PLATRE

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.13

**LOCALISATION :**

*Pour renforts de cloisons à prévoir systématiquement au droit des WC suspendus.*

## 12.8.2 - DOUBLAGE

### 12.8.2.1 – DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 – SANS ISOLANT

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.2

**LOCALISATION :**

*Pour habillage selon plans architectes*

### 12.8.2.2 - DOUBLAGE PLACOSTIL BA 13 AVEC ISOLANT

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.4

**LOCALISATION :**

*Doublage constitué d'un BA 13 + LM au droit :*  
*- de l'ensemble des murs extérieurs*  
*- des bouchements en béton cellulaire*

### **12.8.2.3 - DOUBLAGE DES GAINES DE DESENFUMAGE, VENTILATION ET FOURREAUX D'ALIMENTATION**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.5

**LOCALISATION :**

*Pour doublage des gaines et conduits horizontaux de ventilation, désenfumage, fourreaux électriques, descentes EU/EP.*

### **12.8.2.4 - PAREMENT PLAQUE DE PLATRE COLLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.7

**LOCALISATION :**

*Pour doublage par plaque BA 13 collée suivant nécessité.*

### **12.8.3 - PEINTURES**

#### **12.8.3.1 - PREPARATION DES PAROIS EXISTANTES**

Suivant description de l'article 12.2.5.2

**LOCALISATION :**

*Pour préparation des anciens fonds non doublés.*

#### **12.8.3.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement acrylique satiné en murs au droit :*

*- Ensemble des locaux déchets, stockage, lingerie, rangement, ménages... (au dessus des protections murales)*

*- Ensemble des locaux des zones imagerie médicale*

#### **12.8.3.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

*Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :*

*Ensemble des portes à peindre,*

*Huisseries bois,*

*Arrêts de doublage et cloisons,*

*Cadres de baies,*

*Couvre-joints,*

*Occulus,*

*Plinthes en medium,*

*Façades et Trappes de gaine technique,*

#### **12.8.3.4 - PEINTURE SUR CANALISATIONS**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

#### **12.8.3.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).*

*Ensemble des huisseries métalliques.*

*Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.*

*Ensemble des trappes métalliques.*

## 12.8.4 - TENTURES

### 12.8.4.1 - REVETEMENT VINYLIQUE

Suivant descriptif de l'article 12.2.6.1

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement vinylique au dessus des remontés en plinthes selon tableau des localisations.*

## 12.8.5 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

### 12.8.5.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

## 12.9 - OPTION N°8 – CORPS D'ETAT DE FINITION DES ARCHIVES

### 12.9.1 - PEINTURE

#### 12.9.1.1 - PEINTURE DE PROPETE (Préparation + couche de peinture à l'airless)

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.4

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de propreté aux murs des locaux techniques, magasins et réserves*

#### 12.9.1.2 - PEINTURE DE SOL

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.8

**LOCALISATION :**

*Pour peinture de sol suivant tableau des localisations des prestations et plan de repérage architecte*

#### 12.9.1.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

*Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :*

*Ensemble des portes à peindre,*

*Huisseries bois,*

*Arrêts de doublage et cloisons,*

*Cadres de baies,*

*Couvre-joints,*

*Occulus,*

*Plinthes en medium,*

*Façades et Trappes de gaine technique,*

#### 12.9.1.4 - PEINTURE SUR CANALISATIONS

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

#### 12.9.1.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).  
Ensemble des huisseries métalliques.  
Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.  
Ensemble des trappes métalliques.*

**12.9.2 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

**12.9.2.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

**12.10 - OPTION N°12 – AMENAGEMENT DU BLOC 2 AU RDC BAS BATIMENT X**

**12.10.1 - CLOISONS**

**12.10.1.1 - POSE DES HUISSERIES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.1

**LOCALISATION :**

*Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).*

**12.10.1.2 - CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D**

Mise en œuvre de cloisons de type Placostil 98/62 suivant descriptif de l'article 12.2.1.3

**LOCALISATION :**

*Pour cloisonnement type D selon légende plans architecte*

**12.10.2 - PEINTURES**

**12.10.2.1 – ENDUITS GARNISSANTS**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.1

**LOCALISATION :**

*Pour mur en béton non doublé*

**12.10.2.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION :**

*Pour revêtement acrylique satiné en murs au droit :*  
*- Ensemble des locaux déchets, stockage, lingerie, rangement, ménages... (au dessus des protections murales)*  
*- Ensemble des locaux des zones imagerie médicale*

**12.10.2.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

*Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :*  
*Ensemble des portes à peindre,*  
*Huisseries bois,*  
*Arrêts de doublage et cloisons,*  
*Cadres de baies,*  
*Couvre-joints,*

*Occulus,  
Plinthes en medium,  
Façades et Trappes de gaine technique,*

#### **12.10.2.4 - PEINTURE SUR CANALISATIONS**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

#### **12.10.2.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE**

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).  
Ensemble des huisseries métalliques.  
Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.  
Ensemble des trappes métalliques.*

#### **12.10.3 – TENTURE**

##### **12.10.3.1 - REVETEMENT VINYLIQUE**

Suivant descriptif 12.2.6.1

**LOCALISATION :**

*Concerne le revêtement vinylique suivant tableau des localisations*

#### **12.10.4 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

##### **12.10.4.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON**

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

#### **12.11 - OPTION N°15 – AMENAGEMENT DE L'AMPHITHEATRE**

##### **12.11.1 - CLOISONS**

###### **12.11.1.1 - POSE DES HUISSERIES**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.1

**LOCALISATION :**

*Pour pose de l'ensemble des huisseries sur les cloisons sèches (portes, trappes, façades des gaines techniques).*

###### **12.11.1.2 CLOISONS PLACOSTIL 98/62 AVEC LAINE MINERALE – TYPE D**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.3

**LOCALISATION :**

*Concerne la cloison entre amphithéâtre et local régie suivant plan architecte*

###### **12.11.1.3 – CLOISONS PLACOSTIL 140/90**

Suivant descriptif de l'article 12.2.1.9

**LOCALISATION :**

*Concerne la cloison en fond de la scène*

## 12.11.2 - FAUX-PLAFONDS PLATRE

### 12.11.2.1– PLAFOND PLAQUE DE PLATRE PLEIN

Suivant descriptif de l'article 12.2.3.1

**LOCALISATION :**

***Pour l'ensemble des faux-plafonds plâtre suivant plans de faux-plafonds et tableaux de localisation***

### 12.11.2.2 - PLAFOND PLAQUE DE PLATRE PERFOREE

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre perforées type GYPTONE LINE 6 ou équivalent comprenant :

- Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux différents types de supports.
- La réalisation si nécessaire d'une ossature rails galvanisés sur suspentes type Placostil Prim, entraxe des ossatures primaires 1.20 ml et des rails d'ossatures secondaires de 0.60 m maximum, y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond.
- Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.
- Pose de 1 plaque de plâtre type GYPTONE LINE 6, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Matelas acoustique constitué de laine minérale de 80 mm
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec les entreprises de Fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.
- Travaux comprenant réglages parfaits, coupes, ajustages, fixations.
- Calpinage de plafonds pleins et perforés selon plans de détail architecte

**LOCALISATION :**

***Concerne le faux-plafond plâtre au dessus de l'estrade suivant plans de faux-plafonds et tableaux de localisation***

### 12.11.2.3 - JOUEES SUR PLAFOND PLAQUE DE PLATRE

Suivant descriptif de l'article 12.2.3.3

**LOCALISATION :**

***Concerne l'ensemble des jouées au droit des faux plafonds plâtre.***

## 12.11.3 - PEINTURES

### 12.11.3.1 – ENDUITS GARNISSANTS

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.1

**LOCALISATION :**

***Pour mur en béton non doublé***

### 12.11.3.2 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION :**

***Pour revêtement acrylique satiné en murs au droit :***

- Ensemble des locaux déchets, stockage, lingerie, rangement, ménages... (au dessus des protections murales)
- Ensemble des locaux des zones imagerie médicale

### 12.12.3.3 - PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.9

**LOCALISATION :**

*Peinture sur l'ensemble des ouvrages de menuiseries intérieures à peindre (liste non limitative) :*

*Ensemble des portes à peindre,  
Huisseries bois,  
Arrêts de doublage et cloisons,  
Cadres de baies,  
Couvre-joints,  
Occulus,  
Plinthes en medium,  
Façades et Trappes de gaine technique,*

### 12.11.3.4- PEINTURE SUR CANALISATIONS

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.10

**LOCALISATION :**

*Concerne la totalité des canalisations et gaines apparentes.*

### 12.11.3.5 - PEINTURE SUR OUVRAGES DE SERRURERIE TRAITES ANTI-ROUILLE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.11

**LOCALISATION :**

*Concerne l'ensemble des ouvrages de serrurerie intérieure (garde-corps et mains courantes intérieurs).  
Ensemble des huisseries métalliques.  
Ensemble des portes métalliques extérieures et intérieures.  
Ensemble des trappes métalliques.*

### 12.11.4 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

#### 12.11.4.1 - NETTOYAGE DE LIVRAISON

Suivant descriptif de l'article 12.2.7.1

**LOCALISATION :**

*Nettoyage de livraison sur l'ensemble du chantier*

### 12.12 - OPTION N°19 – REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXISTANTES

#### 12.12.1 - DOUBLAGE

##### 12.12.1.1 – DOUBLAGE PLACOSTIL BA13 + ISOLANT

Suivant descriptif de l'article 12.2.2.3

**LOCALISATION**

*Concerne l'habillage des allèges vitrées au droit des circulations du bâtiment A au R+2, R+3 et R+4*

#### 12.12.2 – PEINTURE

##### 12.12.2.1 - REVETEMENT ACRYLIQUE SATINE

Suivant descriptif de l'article 12.2.5.5

**LOCALISATION**

***Concerne la peinture sur l'habillage plâtre des allèges vitrées au droit des circulations du bâtiment A au R+2, R+3 et R+4***